

334/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 27 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mai à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Aurélien FERRAND, Sonia FLOCH, Annick LE GALL, Éric LE SCANFF, Rémy LE MEUR, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN.

Pouvoir : Jean-Hervé GOARNISSON à Éric CLOAREC

Absente : Laurence LE ROY-TASSEL

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2025

**Objet : Participation de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Guerlesquin à l'achat de deux panneaux d'interprétation**

Monsieur Le Maire expose le projet d'installation de deux panneaux d'interprétation du patrimoine aux chapelles Saint Trémeur et Saint Modez. Le coût total de cette opération est de 4 266 € TTC.

Attendu que l'objet de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Guerlesquin est de s'engager en faveur de la protection, de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine de la commune, elle propose une participation de 3 555 € à l'achat de ces panneaux.

Monsieur Hervé TILLY, Mesdames Christiane DUGAY et Chantal COLLÉOU, membres de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Guerlesquin, intéressés au dossier, sortent de la salle et ne prennent pas part ni aux débats ni au vote.

Monsieur Le Maire demande à autoriser cette participation financière de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Guerlesquin.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, accepte la participation financière de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Guerlesquin à hauteur de 3 555 € pour l'achat de deux panneaux d'interprétation pour les chapelles Saint Trémeur et Saint Modez sur un coût total de l'opération de 4 266 € TTC.**

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY